

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.
Paraissant le **MERCREDI** et le **SAMEDI**.

La maison HAASENSTEIN & VOGLER à Bâle, Francfort s. M., Hambourg, Vienne, Leipsic et Berlin, est seule autorisée à recevoir pour nous les annonces de la Suisse allemande et de l'étranger.

PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour Suisse (pour l'étranger, le port en sus).
pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6.—
expéd. franco par la poste » 7.—
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3.50
par la poste, franco » 4.—
Pour 3 mois, » 2.25
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste

PRIX DES ANNONCES :
Pour moins de 7 lig., 75 c. Pour 8 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace. 5 c. la répétition. — Pour s'adresser au bureau, 50 c. Prix des annonces de l'étranger, (non cant.) 15 c. Les annonces se paient comptant ou par rembt. Les annonces pour le n° du mercredi sont reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour el samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — AVRIL 1868.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.							CHAUMONT.													
Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.	LIGNIMÈTRE en mètres.	Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Direction.	Force.					Moyenne du jour.	Minim.	À 1 heure			Moyenne du jour.	Direction.		
25	10,3	6,4	11,8	719,59	7,6	S.-O.	Fort	Couvert		2,375	25	4,7	2,7	5,4	664,3	6,7	N.-O.	Fort	Convert	Vent S.-O. et pluie le matin.
26	10,8	4,8	13,2	719,94	0,0	E.	Calme	id.	Pluie le soir.	2,345	26	7,3	2,1	10,2	665,6	0,0	E.	Faible	id.	Alp. Bern. le matin.
27	11,1	8,2	13,9	720,31	17,5	E.	Faible	id.	Pluie le soir.	2,300	27	5,9	4,1	7,8	666,0	24,8	id.	id.	id.	Forte pluie dans la nuit.
28	10,8	6,5	13,0	725,35	0,5	N.-O.	id.	id.		2,265	28	4,2	2,2	5,6	669,3	0,2	N.-O.	Fort	id.	Il ne reste plus de neige.

Publications municipales.

Le vingt-et-unième tirage de l'emprunt municipal de 1857 de la ville de Neuchâtel aura lieu vendredi 1er mai prochain, à 2 heures après-midi, en séance publique, dans la salle du Conseil Général à l'hôtel-de-ville.
Direction des Finances

IMMEUBLES A VENDRE

2. Les essais de vente qui ont eu lieu aux dates des 28 novembre 1867 et 2 janvier 1868, de l'immeuble ci-après désigné, exproprié au citoyen Frédéric-Auguste Jaquet, horloger, et à sa femme Marie-Julie née Béguin, actuellement domiciliés à la Molière (Locle), et précédemment aux Grattes, étant demeurés infructueux, le juge de paix de Rochefort, chargé de cette vente, a fixé une nouvelle séance d'enchères au vendredi 8 mai 1868, dès une heure du soir, à l'hôtel de commune de Rochefort. Cet immeuble consiste en une maison d'habitation située à la Gratte de bise rière Rochefort, avec jardin contigu, confinant: de vent Justin Béguin, de bise veuve de Daniel-Henri Béguin, de joran le chemin, et d'uberre le verger, sauf meilleures limites.

Cette vente aura lieu conformément à la loi et aux conditions qui seront lues avant l'enchère, sur la mise à prix réduite de moitié, soit fr. 825.

Donné pour être inséré trois fois dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.
Rochefort, le 27 avril 1868.
L.-Eug. BÉGUIN, greffier.

3. Aucun enchérisseur ne s'étant présenté à l'audience du juge de paix du cercle de Lignières du 20 avril 1868, pour les immeubles ci-après désignés dont l'expropriation a été prononcée par jugement du tribunal civil du district de Neuchâtel, du 4 octobre 1867, le juge a fixé une nouvelle enchère de ces immeubles au lundi 25 mai prochain. En conséquence il sera procédé par le juge de paix de Lignières, siégeant dans la maison de commune du dit lieu, le lundi 25 mai prochain, à 10 heures du matin, à la vente par voie d'enchères publiques des dits immeubles, appartenant au citoyen Charles-Henri Gauchat et à son épouse Mad. Zélie Gauchat née Wyss, demeurant à Lignières, savoir:

1° Une pièce de terre en nature de pré et champ, située rière la commune de Lignières, lieu dit à la Molle (Sagne), ou Entre deux bains, contenant environ deux faux, limitée de bise par le ruisseau du Moulin, de joran par Louis-Auguste Cosandier, de vent par François-Louis Gauchat et Julien-Louis Schnyder, maître-bourgeois, et de midi par Frédéric Rollier, de Nods.

2° Une maison d'habitation située au village de Lignières, avec son sol et un verger y attenant, la maison assurée et portée au cadastre sous n° 10; l'immeuble est limité de vent par Jean-Jaques-Louis Chiffelle et son père Jean Jaques Chiffelle; de bise, par la rue publique; de joran par les maisons de David-Louis Gauchat et de Louis-Auguste Bonjour, et les jardins de Ferdinand Gauchat et de Frédéric-Louis Gauchat, et d'uberre par la maison de Charles-Louis Junod et le verger du citoyen Auguste Bonjour, ancien justicier.

3° Un champ situé rière Lignières, d'environ demi pose, lieu dit aux Esserts aux loups,

jointe de vent le chemin des Sassels, de midi David-Louis Simon, de bise Louis-Adolphe Junod et de joran l'hoirie de Charles-Louis Junod.

Les conditions de vente seront lues avant l'enchère.

Donné pour être publié par trois insertions dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.
Lignières, le 27 avril 1868.

Le greffier de la justice de paix,
Ch.-A. DESCOMBES.

4. A vendre ou à louer pour la St-Jean, près la gare, à Fahys n° 1, une maison comprenant six chambres, cuisine et dépendances, plus débit et caves au plain-pied. Un jardin est attenant, ainsi qu'une vigne de quelques ouvriers. S'adr. à l'Evole n° 19.

5. Les essais de vente qui ont eu lieu aux dates des 9 décembre 1867 et 13 janvier 1868, de l'immeuble ci-après désigné, exproprié au citoyen Bernard Gleichmann, chiffonnier, à Chez-le-Bart, n'ayant pas eu de résultat utile, le juge de paix du cercle de St-Aubin, chargé de la vente de cet immeuble, a fixé une nouvelle journée au samedi 16 mai 1868, à 2 heures après-midi, dans la salle des audiences de la justice de paix, à la maison de paroisse. L'immeuble exproprié consiste en une maison d'habitation située au hameau de Chez-le-Bart, commune de Gorgier, avec un petit jardin en bise, toutes aisances et dépendances. Le tout de la contance d'environ 20 perches fédérales, et limité de vent par Henri Vuille, de bise par Henri Rey, de joran par l'ancienne route cantonale et d'uberre par les rives du Lac.

Cette enchère ayant lieu en conformité des prescriptions de l'article 28 de la loi du 23 novembre 1866, la mise à prix, primitivement fixée à fr. 3200, sera réduite de moitié et en conséquence portée à fr. 1600.

Les conditions de vente seront lues avant l'enchère.

Donné pour être publié trois fois dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.
Chez-le-Bart, le 15 avril 1868.

Le greffier de la justice de paix,
F. ROGNON not.

6. Aucun enchérisseur ne s'étant présenté à l'audience du juge de paix du cercle de Boudry, du 7 avril courant, pour les immeubles ci-après désignés, dont l'expropriation a été prononcée par jugement du tribunal civil du district de Boudry, du 12 février 1868, le juge a fixé une nouvelle enchère des dits immeubles au mardi 12 mai prochain. En conséquence il sera procédé par le juge de paix de Boudry, siégeant à l'hôtel-de-ville du dit lieu, le mardi 12 mai prochain, à 10 heures du matin, à la vente par voie d'enchères publiques des dits immeubles, appartenant au citoyen Frédéric-Edouard Mader, boulanger, à Boudry, et à l'hoirie de Jean-Frédéric Benay, savoir:

A. Immeubles appartenant au citoyen Frédéric-Edouard Mader.

1° Une maison avec son sol et dépendances, située dans l'intérieur de la ville de Boudry, assurée sous n° 418, et comportant au rez-de-chaussée, un appartement avec boulangerie et des caves; aux étages, des habitations, avec chambres à serrer et galetas dans les combles; elle confine de vent le vendeur Auguste-François Bourquin; de bise, la commune de Boudry par son bâtiment d'école;

de joran, la ruelle Marfaut, et d'uberre la rue publique.

2° Un jardin séparé de la maison n° 1, par la dite ruelle Marfaut, sur lequel existe un petit bâtiment servant d'étables à porcs; il confine d'uberre la ruelle Marfaut, de vent et joran la dite ruelle, le vendeur Auguste-François Bourquin, la tour des cloches et le n° 3 suivant, et de bise le jardin de l'école, le tout contenant ce qui y est, avec le bûcher adossé à la prédite tour, lequel fait partie de ce n° 2.

3° Une pièce de terre appelée le Crêt, en nature de verger, peuplée d'arbres fruitiers, contenant environ 300 perches fédérales, soit une pose ancienne mesure, confinant de vent la propriété de l'Etat, dépendant du château de Boudry, de bise la commune de Boudry, Auguste Pomey et Henriette Pettavel; de joran Philippe Bovet, et d'uberre la ruelle tendant de la tour au château.

B. Immeuble appartenant à l'hoirie de Jean-Frédéric Benay.

Une vigne située près Boudry, lieu dit aux Gougillettes, contenant environ 60 perches fédérales (1 et demi ouvrier), confine de vent l'hoirie Barrelet, de bise le major Louis Bovet, de joran le citoyen Claudon, et d'uberre Jules Verdan.

Les conditions de vente seront lues avant l'enchère.

Donné pour être publié dans la Feuille d'avis de Neuchâtel, par trois insertions.
Boudry, le 11 avril 1868.

Le greffier de la justice de paix,
NEUKOMM.

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

7. La direction des forêts et domaines de la république, fera vendre en montes publiques, sous les conditions qui seront préalablement lues, le samedi 2 mai, dès les 8 et demi heures du matin, les bois ci-après désignés, dans la forêt de l'Éter:

40 billons de sapin et 10 de chêne;
5 tas de perches;
150 moules de sapin, 20 de chêne et 10 de hêtre;
6000 fagots.

Le rendez-vous est à la Baraque.
Neuchâtel, le 16 avril 1868.

L'Inspecteur, A. LARDY.

A VENDRE.

8. A vendre, chez Ch.-L. Reymond, maître menuisier ébéniste à l'Ecluse n° 13, différents meubles, tels que bureau, bois-de-lit en noyer poli, commode et table de nuit en sapin verni. Chez le même, on prendrait un jeune homme actif et intelligent pour lui apprendre l'état.

9. A vendre à bas prix, pour écurie, une crèche en bois et un ratelier en fer ayant déjà servi, mais en très-bon état, et d'une longueur de 25 pieds. S'adr. à L. Ramseyer, entrepreneur à l'Ecluse.

10. A vendre, une très-bonne carabine américaine à peu près neuve, avec les accessoires. S'adr. au bureau d'avis.

11. Encore à vendre, 4 à 500 bouteilles vin rouge de Neuchâtel, à un prix bas. A louer, de suite, une cave, située au bas de la rue des Chavannes. S'adr. à M. L. Péter, rue du Château 4.

Librairie générale de J. Sandoz,

RUE DE L'HOPITAL, 12, A NEUCHÂTEL.

ENCYCLOPÉDIE

FAMILLE

Répertoire général des connaissances usuelles,

PUBLIÉ PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

avec le concours de savants, d'artistes et de gens de lettres.

Tome premier. AARON — ARBRE.

468 pages gr. in-12, à deux colonnes, prix 4 fr.

A la bienfacture

RUE ST-MAURICE, 4.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public que son magasin est bien assorti en malles de dames et de messieurs, tant en cuir qu'en toile, ainsi que dans tous les autres articles de voyage; il peut en outre les recommander pour la bonne confection, parce que ces articles se fabriquent dans son propre atelier, et que ce ne sont pas des marchandises camelotées comme certains marchands en ont et qu'ils font venir de l'étranger.

Il se recommande également pour toute espèce d'ouvrage relatif à sa partie: prix modérés.

A. WANNENMACHER, sellier.



Ne devant plus rester à Neuchâtel que jusqu'à demain soir, M. Corrodi invite les personnes qui auraient encore le désir de se procurer de ses bons instruments d'optique, lunettes de toute espèce, etc., de bien vouloir l'honorer de leur visite. S'adresser hôtel du Faucon, chambre n° 12.

GLACE

Chr. Messerli prévient sa clientèle et le public en général qu'il est en mesure de fournir de la glace tous les jours et à toute heure. S'adr. à son domicile, rue du Musée, n° 4.

AU MAGASIN d'Henri Péters, place du Marché: reçu un grand assortiment de chapeaux de paille d'Italie, paille suisse et autres pour dames, fillettes, hommes et garçons, depuis fr. 4 et au-dessus. Il lui reste une partie de capottes des années précédentes, que l'on peut facilement transformer à la mode du jour et qu'il cédera au prix de 50 centimes à fr. 1 pour les écarter. Toujours un joli assortiment de rubans pour garnitures, au plus juste prix.

François Egli, marchand de porcs, à Neuchâtel, arrivera le samedi 2 mai, à 7 heures du matin, avec un convoi de porcs maigres de différentes grandeurs. La vente aura lieu à l'Ecluse, place du marché des porcs.

ATTENTION!

Le syndic à la faillite Jacob Hess annonce aux personnes que cela peut intéresser, qu'il serait disposé à traiter pour la vente en bloc des marchandises de cette masse si des offres convenables lui étaient faites. Paiement au comptant. S'adr. au citoyen Gustave Verdan jusqu'au mardi 5 mai prochain.

19. A vendre un **char d'enfant**, encore en bon état. Chez le même, un bois-de-lit neuf en noyer, à deux personnes. S'adr. rue de l'Industrie 13, au plain-pied.

La vente en faveur des **missions évangéliques** aura lieu le jeudi 7 mai prochain, à 10 heures, dans la maison de Montmollin, sur la Place. Les personnes qui auront travaillé dans ce but sont priées d'envoyer leurs ouvrages, deux jours avant la vente, à Mesdames de Meuron et DuPasquier.

Potagers. Chez M. Chausse, rue des Moulins, 34, plusieurs potagers d'occasion, en très-bon état, avec tous les accessoires neufs; l'un conviendrait à un grand ménage ou petite pension. Le même aurait à louer une baignoire et un bain de siège, le tout à prix réduit.

22. Vente de gré à gré, rue de Flandres n° 2, plusieurs lits à une personne, avec paillasse à ressorts, matelas, duvet, un lit d'enfant, un lit levant, table de nuit, table carrée avec tiroirs, plusieurs canapés, deux garde-robes, deux bureaux, deux commodes à trois tiroirs, un bonheur du jour et une table Louis XV. Tous ces meubles sont en bon état.

Weintemberger,

rue du Coq-d'Inde, 18, ancien hôtel de la Balance, vient d'ouvrir un magasin de vin à emporter :

Vin rouge français, à 45 cent. la bouteille
" " " 40 " "
" " " 30 " "
Vin blanc suisse, à 50 et 45 cent. "
Le tout en très bonne qualité.

MOULINS A FARINE

à bras, à manège et à eau, de MM. PEUGEOT frères, de Valantigney (Doubs) d'après le modèle qui a obtenu une médaille au concours agricole de Colombier, en 1866. — Dépôt chez MM. J.-R. Garraux et Clottu, à Neuchâtel, où l'on peut voir et essayer un spécimen de moulin à bras.

NB. Les amateurs pourront également en voir fonctionner un, marchant à l'eau, chez M. L.-A. de Dardel-Perregaux, à Vigner près St-Blaise.

IMPORTATION.

Une partie de vins d'Espagne importée directement par Monsieur **Juan Aleri**, propriétaire espagnol, est déposée chez **M. F. CUSIN**, agent de maisons de commerce étrangères, Neuchâtel, rue des Moulins, 21. Savoir : **Soixante et quinze** arobes de 20 bouteilles environ de vins de **Malaga dulce, Madera, Moscatel, Jeres seco et dulce.** — Prix : **40 fr. l'arobe.**

Spécialité de chapeaux de paille.

Ph. Héchinger, chapelier, rue du Seyon et Grand'rue 1, informe qu'outre son grand choix de chapeaux Panamas, paille suisse, d'Italie, anglaise, etc., il vient d'ajouter plus spécialement à son commerce les chapeaux ronds pour dames et fillettes. Ses magasins se trouvent grandement assortis, depuis la capeline ordinaire jusqu'aux formes et nuances de la plus riche nouveauté.

Grand choix de rubans, velours, plumes, fleurs et ornements fantaisies pour garnitures. Toujours un grand assortiment de chapeaux feutre et casquettes modernes. Plus, un solde de chapeaux de paille de l'année dernière, à moitié prix.

**J. MOURAIRE**

RUE DU SEYON

à côté du magasin de madame JEANFAVRE

Vient de recevoir de Paris son assortiment complet en parasols et ombrelles, haute nouveauté en tous genres. Parasols-entoucas, en soie et en alpaga, nouveauté. Un joli choix de soieries pour recouvrements de parasols et parapluies. Toujours des sacs de visite et de voyage, en tous genres; malles en cuir de toutes grandeurs, et en bois à compartiments. Couvertures en laine et en coton, tapis blancs pour lits, tapis de table, descentes de lits, foyers diverses grandeurs, tapis à l'aune.

Soieries noires pour robes.

500 parasols en soie, aux prix de fr. 2»50, fr. 5 et fr. 3»50.

AU BON MARCHÉ SANS PAREIL
HABILLEMENTS POUR HOMMES ET JEUNES GENS
CONFECTIONNÉS & SUR MESURE

B. HAUSER-LANG, rue des Moulins, vis-à-vis du débit de sel, prévient sa clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir un immense choix d'habillements, ainsi que des chemises, cravates, blouses, etc., qu'il vendra à des prix qui défient toute concurrence.

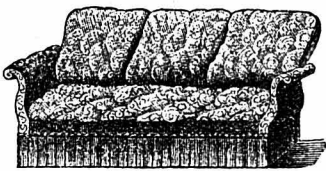
NOTA. Tout achat fait au-dessus de 50 francs profitera de l'escompte de 3%.

Magasin **J. KUCHLÉ-BOUVIER**, tapissier.

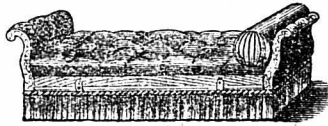
DIVANS-LITS MÉCANIQUES

(Divan-lit).

(Divan-lit transformé).



SYSTÈME LEMAIGRE



GRAND CHOIX.

Formes très-variées. — Solidité et bienfaisance garanties. — Prix modérés

Nous informons nos clients de Boudry, que nous avons établi un dépôt de notre bière chez M. Aug. Barbier, maison-de-ville, auquel on est prié de s'adresser.

VUILLE frères,
brasseurs à Neuchâtel.

Grande liquidation d'étoffes, plume, literie, etc., du magasin Wurmser en faillite. La vente, qui commencera dès lundi prochain 27 courant, se fera à des prix excessivement réduits. Rue du Seyon, à côté du Café français.

32. On offre à vendre ou à louer un piano en bon état. S'adr. au bureau de cette feuille.

33. A vendre, un lit complet à deux personnes, une table ronde en noyer, un casier à lettres et plusieurs objets de ce genre. S'adr. rue de l'Hôpital 15, au second, au fond du corridor.

Grand déballage

en face du Temple-Neuf, à Neuchâtel.

J'ai l'honneur d'informer le public que je viens de recevoir une grande quantité de marchandises pour la saison d'été. Les personnes qui voudront profiter du bon marché sont prévenues que la vente ne durera qu'une quinzaine de jours.

APERÇU :

Robes en grisaille haute nouveauté, fr. 13 les 7 aunes.

Robes Bismarck, uni et façonné, fr. 13 les 7 aunes.

Robes mérinos français, pure laine, fr. 17»50.

Popeline soie et laine, fr. 20 la robe.

Robes poil de chèvre glacé, fr. 10»50 la robe.

Une grande quantité de robes de fantaisie, qui seront vendues à fr. 7 les 7 aunes.

Jupons alpaca haute nouveauté, qui seront vendus à fr. 7 le jupon.

Jupons à rayes, à fr. 4 le jupon.

Percalé pour vêtement de dame, à fr. 1 l'aune.

Toile pour meubles, riche, à fr. 1 l'aune.

Indienne 1re qualité, garantie, 80 c. l'aune.

Toile de fil de Voiron et des Vosges, 1re qualité, depuis fr. 1»25 l'aune.

Essuie-mains en fil, à 70 cent. l'aune, linge pour toilette à fr. 1 l'aune, serviettes, nappes, toile de coton, cretonne blanchie depuis 70 cent. l'aune. Cotonne rousse, depuis 80 c. à fr. 1»20 l'aune. Tapis, couvertures de lit, doublures, flanelle, un grand choix de coupons, mouchoirs de poche blancs à fr. 3»50 la douzaine.

Le public est invité à venir visiter ce magasin; on y trouvera des marchandises de première qualité. Il reste encore 25 pièces de drap de toute couleur, qui seront vendues à 40 pour cent au-dessous des prix courants.

Lessiveuses économiques portatives

Le soussigné, fabricant les dits appareils, en a toujours de confectionnés d'avance, de toutes grandeurs et dimensions, avec ou sans réchaud, à vendre ou à louer.

Ch. MEYSTRE, ferblantier-tôlier.

Au magasin de **H.-F. Henriod**,

QUAI DU PORT.

CHARBON DE FOYARD et de la braisette pour fers à repasser.

37. A vendre, deux chars de foin bonne qualité. S'adr. à Lucien Richard à Coffrane.

FEUILLETON.**LES ANGOISSES D'UNE RENTIÈRE.**

NOUVELLE.

Madame Daubigny ne disait mot, mais elle souffrait. Le moral était attaqué. Depuis quelques jours elle était visiblement plus abattue. Elle sentait qu'elle était une lourde charge pour les trois besogneux qui la secouraient, et se résignait difficilement au rôle qu'on la forçait de jouer. Elle était pâle, faible, alitée, parlait déjà de sa fin prochaine, quand un grave personnage, tout de noir vêtu, se présenta chez elle et insista auprès de Marie pour être introduit.

En arrivant dans la chambre de la malade, il ouvrit une large serviette de cuir et en retira un dossier.

— Connaissez-vous mademoiselle Mancey? demanda-t-il à la veuve.

Mad. Daubigny chercha pendant quelque temps. Ce nom ne lui était pas inconnu, mais elle ne se le rappelait que d'une manière très-vague.

— Je crois, dit-elle enfin, avoir quelque part en province, une parente qui se nomme ainsi.

— Rappelez vos souvenirs. N'êtes-vous pas née à Soissons?

— En effet, monsieur...

— N'y avez-vous pas laissé jadis une cousine germaine?

— Vous avez raison, monsieur; je me souviens à présent. Cette cousine s'est mariée deux fois, et ce nom de Mancey est celui de son second mari, mais quel rapport...

— La demoiselle dont je vous parle était la fille de votre cousine germaine. Elle habitait Soissons, où elle est morte il y a environ trois mois, sans héritiers directs. Son notaire m'a écrit pour m'informer qu'il avait découvert dans les papiers de la défunte une espèce de généalogie, sur laquelle figurait votre nom. Tous les autres étaient rayés d'un trait de plume; le votre seul était intact. Il a donc supposé que vous étiez le seul membre survivant de la famille et m'a prié de vous faire part de cette circonstance.

— Tous mes parents sont morts, il est vrai. Quant à mademoiselle Mancey, comme je n'avais conservé avec elle aucune relation, je la croyais mariée depuis longtemps.

— Ainsi, vous pourriez me dire où se trouvent les actes de décès de vos parents?

— Je les ai tous, sauf ceux de monsieur et madame Mancey, que j'avais entièrement perdus de vue...

— Ceux-là on les a trouvés dans les papiers de leur fille.

— Alors, dès à présent, madame, vous pouvez-vous considérer comme l'unique héritière de mademoiselle Mancey, et si vous voulez me confier vos intérêts...

— Héritière, moi! s'écria la vieille dame.

— Sans doute, puisque vous êtes la seule...

— Qui donc êtes-vous, monsieur?

— Je suis notaire à Paris, madame.

— Alors vous ne voudriez pas me tromper, n'est-ce pas? reprit-elle avec une vivacité

fébrile. Y a-t-il vingt-cinq mille francs?

— Oh! il y a mieux que cela, sourit le notaire.

— Combien? le savez-vous?

— Très-exactement, madame. Il y a deux cent mille francs, plus une maison sise à Soissons...

Il s'arrêta brusquement. Mad. Daubigny s'était levée sur son séant et riait d'un rire nerveux. Il crut que la pauvre femme devenait folle.

— Deux... cent... mille... francs, murmura-t-elle à demi suffoquée de joie. Deux... cents... à moi! Ah! mon Dieu, que vous êtes bon!... Que je vous aime!... Vous aussi, monsieur le notaire... Quand les aurais-je?... ajouta-t-elle brusquement.

— Dès que j'aurai réuni les actes nécessaires, car la fortune de la défunte est toute en portefeuille, à l'exception de la maison qu'elle habitait.

Séance tenante, avec une joie enfantine, Mad. Daubigny fournit au notaire tous les renseignements dont il avait besoin.

Quant il fut parti, elle sauta précipitamment en bas de son lit. Elle ne souffrait plus; ses infirmités avaient disparu.

Fort heureusement survint m'ame Taboureau qui resta stupéfaite en la voyant parcourir à grands pas son appartement. Elle interrogea la bonne dame qui lui sauta au cou et dérajaonna positivement pendant quelques instants. Enfin, elle se calma et fit part à la fruitière de la surprise inattendue qu'on venait de lui annoncer. Elles décidèrent ensemble qu'on ne dirait rien à Marie ni à Léon.

jusqu'à ce que M^{me} Daubigny fût en posses-

sion de sa nouvelle fortune; mais, le jour même, m'ame Taboureau se rendit chez le patron de Léon pour le prier de vouloir bien passer chez M^{me} Daubigny.

C'était le jour des étonnements. Le commerçant ne se doutait pas de quoi il s'agissait.

— Monsieur, lui dit la vieille dame, vous avez chez vous un commis auquel je m'intéresse. M. Léon Darbel. C'est, je crois, un jeune homme intelligent, laborieux, rangé...

— A ce point, madame, que je lui avais offert, il y a huit jours, de le prendre pour associé.

— Je le sais, monsieur. C'est pour cela que je vous ai prié de passer chez moi. Est-il encore temps de traiter cette question?

— Certainement, madame. Je n'ai pris d'engagement envers qui que ce soit, et, dans tous les cas, M. Darbel serait plutôt l'homme de mon choix.

— Monsieur, commença la veuve, hier j'étais pauvre et abandonnée. Léon m'a secourue, aimée, entourée de soins et de prévenances. Aujourd'hui, et de ce matin seulement, je suis riche. A mon tour, je prétends reconnaître ce qu'il a fait pour moi. Je viens donc vous offrir de traiter en son nom de cette part de cinquante mille francs que vous lui proposiez de prendre dans votre maison.

— Très-volontiers, madame, car je vois que ce jeune homme est plus que jamais digne de l'intérêt que je lui portais.

— Je n'exigerai de vous que la discrétion la plus absolue, jusqu'au jour où je vous aurai compté cette somme. Voici l'adresse de mon notaire; veuillez y prendre toutes les

Achat et vente d'objets antiques

Placement de petites sommes d'argent à des conditions acceptables et sur présentation de contre-valeurs de toute espèce. S'adr. à F. Holzhalb, route de la gare 3, Neuchâtel.

HUILE DE NOIX

parfaitement pure, à vendre chez Bonhôte frères à Peseux.

Pour cause de départ,

on offre à vendre de gré à gré, en bloc ou au détail, au faubourg de l'Hôpital 18, au second, tout le mobilier complet de six chambres et cuisine, consistant en meubles de salon, de salle à manger, de trois chambres à coucher et chambre de domestique, plusieurs lits complets, vaisselle, etc., etc. Ce qui ne sera pas vendu à la date du 1er mai sera mis aux enchères. Le jour de cette vente sera annoncé dans un prochain numéro.

Le four à chaux que la commune de Peseux a fait établir dans sa forêt, sera débité dans le courant du mois de mai. Les personnes qui désirent avoir de cette chaux sont priées de se faire inscrire chez le soussigné; le prix en est fixé à fr. 4.50 la bosse prise sur place. Un avis ultérieur indiquera le jour précis de l'ouverture du four.

Peseux, le 20 avril 1868.

E. BOUVIER,

secrétaire de la commission forestière.

MASTIC LHOMME-LEFORT

Reconnu le meilleur par tous les horticulteurs POUR GREFFER A FROID et cicatrizer les plaies

des arbres et des arbustes

(s'applique avec un couteau ou une spatule).

EMPLOYÉ DANS LES PÉPINIÈRES

IMPÉRIALES ET ROYALES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES. Seul admis à l'exposition universelle de 1867. Fabrique, rue de Paris, 162, à Belleville-Paris.

Dépôt en Suisse

A NEUCHÂTEL, chez Emile Dessoulavy droguiste; à LAUSANNE, chez H. Julien, représentant de commerce, 41, rue du Petit St-Jean; à Genève chez Mlles Chevandier; sœurs; à Nyon chez M. Charlier, grainier; à Goumrens la-Ville, chez François Giraudet; à Vevey, chez Ch. Genand. Chez MM. les droguistes Minder et Vögeli à Bienne; Lambelet et C^e à Berne; Ch. Lapp à Fribourg; Rappin à Yverdon. Chez MM. les pharmaciens Borel à Bex; Muller à Payerne; L. Comte à Romont; de Quay, à Sion, etc.

ON DEMANDE A ACHETER.

43. On demande à acheter un ou deux orangers en valeur. S'adr. au bureau d'avis.

références imaginables, et me faire parvenir au plus tôt votre réponse.

— Si, comme je n'en doute pas, nous nous entendons à cet égard, j'aurai l'honneur de vous apporter demain l'acte d'association que j'aurai fait préparer...

— Et dans lequel je ne veux pas intervenir. L'interrompt Mad. Daubigny. C'est M. Léon qui achète, qui paye, et qui seul doit figurer dans l'acte

— Je vous comprends, madame, fit le négociant, et je suis heureux que nos sympathies se rencontrent. Mon désintéressement en cette affaire ne saurait se comparer au vôtre. Pourtant, sachez-le bien, il me serait plus que facile de racheter de mes deniers la part que j'ai eue à Léon, et de la revendre deux fois autant. Mais je me fais vieux et je n'ai pas d'ambition; je songe à me retirer, je mets un certain amour-propre à ce que ma maison ne tombe pas entre les mains d'un brouillon de la nouvelle école, qui salirait peut-être le nom honorable que je lui aurais laissé. Or, comme depuis sept ans j'ai pu juger Léon, je suis sûr que ma confiance est bien placée.

— Je vous félicite, monsieur, des sentiments qui vous animent, et vous remercie de la bienveillance que vous témoignez à mon protégé.

— J'aurai l'honneur de revenir vous voir demain, dit le commerçant qui se leva pour prendre congé. Ai-je besoin d'ajouter que nous serons certainement d'accord?

— Je l'espère de tout mon cœur, répondit Mad. Daubigny en le reconduisant.

Le lendemain, en effet, il revint porteur

44. On demande à acheter, d'occasion, un potager de moyenne grandeur, des chaises et des tabourets. S'adr. au bureau d'avis.

45. Anciens timbres-poste cantonaux, achète, L. Fries, Friedrichshafen a/B.

A LOUER

46. A louer à des personnes de bonnes mœurs, pour le 24 juin prochain, un joli appartement de 7 chambres vernies et tapissées, dont 8 fenêtres au soleil levant, avec galetas, cave avec bouteiller, et jardin potager. S'adr. au Vauseyon n° 3. On peut sous-louer deux chambres facilement.

47. A louer une chambre meublée pour un monsieur, rue du Seyon n° 5, au rez-de-chaussée.

48. Pour la St-Jean, un petit logement; pour de suite, une chambre meublée et une non meublée. S'adr. rue des Moulins 13, au second.

49. On offre à louer une chambre meublée, rue de l'Hôpital 9, second étage.

50. A louer, de suite ou pour la St Jean, un grand atelier avec logement ou sans logement, et deux chambres meublées bien exposées au soleil, ayant la vue sur le lac et les Alpes. S'adr. à l'Évole n° 9.

51. A louer, pour la St-Jean prochaine, un appartement au centre de la ville de Boudry, composé de trois chambres et les dépendances nécessaires. S'adr. à M. Cosandier, instituteur à Boudry.

52. A louer, une belle grande chambre meublée, indépendante, faubourg du Lac, 21. S'adr. au cabinet littéraire, rue des Poteaux.

53. A louer de suite, une petite chambre meublée. Plus, pour la St Jean, un magasin avec cave. S'adr. au premier étage de l'ancien hôtel de la Balance.

54. A louer de suite, une jolie chambre meublée au soleil levant, pour une personne de toute moralité travaillant dehors. A la même adresse, on offre à vendre faute d'emploi une grande table pour pension. S'adr. faubourg de l'Hôpital n° 42, au 3me.

55. A louer de suite une jolie chambre meublée, indépendante et se chauffant pour une personne de bureau. S'adr. Grand'rue n° 12, au premier étage.

56. A dater du 15 mai prochain, le logement du second étage de la maison n° 18 au faubourg de l'Hôpital. S'adr. au concierge de la maison, M. Frédéric Aschlimann.

57. A louer, de suite, deux chambres, l'une meublée pour dame ou demoiselle, avec la pension si on le désire, l'autre meublée ou non, pour une ou deux ouvrières. S'adr. rue des Moulins, 45.

58. Lundi 18 mai 1868, à 10 heures du matin, dans une salle de la maison de ville à Cudrefin la municipalité de ce lieu amodiera par voie d'enchères publiques, pour le terme de 6 ans, l'hôtel portant l'enseigne du Poisson. Dans cet établissement se tiennent les séances de la justice de paix, ainsi que celles des autorités communales.

Pour la municipalité,

J.-J. BEUILLE, secrétaire

59. A louer de suite pour la belle saison ou à l'année, à Montmolin, à des personnes tranquilles, un logement composé de 2 chambres vernies cuisine et dépendances, avec la jouissance d'un jardin et d'un verger. Vue magnifique sur les Alpes. S'adr. pour voir le tout à M. Justin Jacot au petit Collrane.

60. A louer, de suite un petit magasin en ville. S'adr. au faubourg 30, 1er étage.

61. Plusieurs logements neufs, de différentes grandeurs, à remettre pour la belle saison ou à l'année. S'adr. à M. Schläpflly, à Fenin.

62. On offre à louer pour la St-Jean prochaine, un appartement de 4 pièces avec dépendances, situé au 3me de la maison n° 5, rue des Terreaux. S'adr. pour les conditions à Mad. veuve Rupli, faubourg de la Gare, 5.

d'un acte d'association contracté entre lui et Léon Darbel. Comme mesure de précaution, Mad. Daubigny s'engagea par écrit à verser entre les mains du négociant les cinquante mille francs qui figuraient dans le traité à l'actif du nouvel intéressé.

(A suivre)

PAUL SAUNIÈRE.

(PARIS-MAGASIN).

63. A louer, de suite, une petite chambre meublée, et à vendre un char d'enfant. S'adr. à Louis Ulrich, terrinier, Evole 12.

64. Pour la St-Jean, un logement situé rue St-Maurice, composé de trois chambres, cuisine, chambre à serrer, galetas et caveau. S'adr. à Mad. Breguet-Reuter rue St-Maurice.

65. A louer, pour St-Jean, dans une rue très-fréquentée de la ville, un joli magasin. Plus, de préférence à des dames, une partie de logement composé de deux belles chambres au soleil, cuisine, cabinet et autres dépendances. S'adr. rue de l'ancien Hôtel-de-Ville, 7.

66. On offre à louer pour la saison d'été, au Val-de-Ruz, dans une agréable situation, un beau logement meublé, avec jardin etc. Pour de plus amples informations, s'adresser à M. le pasteur Junod, faubourg de l'Hôpital, 3, à Neuchâtel.

67. A louer pour jeunes gens, trois bonnes chambres avec service et prix modéré. Rue St-Maurice 6

68. A louer, de suite, dans les anciens moulins de Colombier, un appartement de trois chambres et dépendances. S'adr. au notaire Bonnet, à Auvèrner.

69. A louer, dès-à-présent, dans le haut du village de Bevaix, près de la gare, maison de Mad. veuve Comtesse, une ou deux jolies chambres meublées, avec une cuisine ou la pension si on le désire. Pour les voir, s'adresser à Mlle Hugentobler à Bevaix, près de l'hôtel de commune.

DEMANDES A LOUER.

70. On demande à louer un logement à un rez de-chaussée, situé le plus possible au centre de la ville de Neuchâtel, pour être exploité comme restaurant. On entrerait si possible au 1er août ou à première occasion. S'adr. au bureau d'avis.

OFFRES DE SERVICES.

71. Un jeune homme de la Suisse allemande, qui a déjà servi deux ans comme sommelier, aimerait se placer comme tel dans un hôtel ou un bon café à Neuchâtel ou dans une autre localité du canton. Son but étant d'apprendre le français, il ne demanderait pas de gages pour commencer et se contenterait d'un traitement amical et de quelques moments de loisir pour étudier la langue. S'adr. à MM. Bouvier frères, à l'Évole.

72. Une jeune Wurtembergeoise, très-bien recommandée et qui a servi un an en ville, cherche pour la St-Jean une place soit pour tout faire dans un ménage, soit comme bonne. S'adr. 16, rue du Coq-d'Inde.

73. Mad. Berger, sage-femme, à Colombier, aimerait placer une jeune nourrice forte et bien portante.

74. Une jeune fille allemande de 18 ans d'une brave famille, demande une place de sommelière dans un restaurant ou auberge. Comme elle désire apprendre le français, elle sera très accommodante. S'adr. chez Mad. Wegmuller, rue de Gibraltar, 7.

75. On demande pour la St-Jean une cuisinière forte, robuste et bien recommandée, pour faire une cuisine simple dans un établissement d'éducation; le service est facile et n'exige aucun travail fatigant. S'adr. maison Neuve, côté de bise, au 3me étage.

76. Une fille allemande cherche une place pour aider dans un ménage; elle n'est pas exigeante pour les gages, désirent apprendre le français. S'adresser Ecluse n° 49, au 3me.

77. Une orpheline âgée de 17 ans, désire se placer en qualité de domestique. Pour informations s'adresser à M. le pasteur Junod, ou à Mad. Février, au Sablon n° 3.

78. Une honnête fille, d'âge moyen, parlant français et allemand et pourvue de certificats, sachant faire un ménage ordinaire, demande une place de suite. S'informer chez Mad. Hildebrand, à la grande brasserie n° 26.

79. On offre comme bonne d'enfant ou pour aider dans un ménage, une jeune fille de 18 ans, qui a appris à travailler chez une lingère et qui connaît un peu le service. S'adr. à Mésd. de Meuron, Place du marché, n° 8.

80. Une jeune fille bien élevée, d'une bonne famille de Winterthur, parlant un peu le français, désire trouver une place auprès des enfants pour leur enseigner l'allemand et le piano; elle connaît les ouvrages du sexe et regarderait moins au salaire qu'au bon traitement. S'adr. au bureau de cette feuille.

81. On cherche une place de bonne ou fille de chambre, pour une jeune fille très-recommandable, sachant bien joliment coudre et repasser. S'adr. à Mlle de Meuron, 7, rue du Pommier.

82. Un homme de 38 ans, recommandable, connaissant la culture de la vigne et celle de la campagne, cherche une place pour tout de suite ou pour plus tard. S'adr. à Jean Pantillon, à Sugiez (Vully), qui indiquera.

83. Un jeune Bernois, âgé de 20 ans, demande une place de domestique ou de sommelier; il a de bons certificats. S'adr. à Jean Egli, hôtel de la Fleur-de-Lys, à Neuchâtel.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

84. On demande une cuisinière pour l'école normale de Grandchamp, près Colombier; inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. Entrée en service mi-juillet.

85. Un monsieur demande pour la St Jean une femme de chambre ayant de l'expérience, connaissant bien le service, et munie de bonnes attestations. S'adr. au bureau d'avis.

86. On demande, pour la St-Jean, dans une bonne maison, une cuisinière parlant le français et munie de bons renseignements. S'adr. au bureau d'avis

87. On demande pour Berne une cuisinière d'âge mûr munie de bonnes recommandations. S'adr. à Mad. Perret-Muller, faubourg de la Gare, n° 5, au 3me.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

88. On peut réclamer, auprès du concierge du collège latin, un manteau d'enfant oublié depuis plusieurs semaines.

89. Une chienne, manteau blanc et noir, poil long, nez fendu, collier en cuir sans plaque, s'étant rendue chez veuve Zahler, à Chaumont sur Feuin, le propriétaire est invité à la réclamer d'ici au 10 mai, contre les frais; à défaut, on en disposera.

90. On a perdu un porte-monnaie contenant quelque argent. Prière de le rapporter, contre récompense, faubourg de l'Hôpital 19.

91. M. A. Humbert prie la personne à qui il aurait pu prêter le vol. II de l'année 1862 du *Tour du Monde*, de vouloir l'en informer.

AVIS DIVERS

Le soussigné annonce à l'honorable public de la ville et des environs, et surtout à ses amis comme à sa nombreuse clientèle, qu'il a transféré son magasin provisoirement rue du Concert, maison du Placard, entre le magasin de M. Reuter, tapissier, et la boulangerie de M. Favarger. Je tâcherai, comme du passé, de mériter la confiance par la bonne qualité de mes marchandises et des prix modérés.

SI. STERN,

successeur de L. Reiff.

95. Par acte du 31 décembre 1867, la société Pancera et C^e est dissoute de son plein droit. J'ai l'honneur de prévenir mes amis et connaissances que je viens de fonder une maison sous le nom de **A. Guillaume et C^e** pour les vins et spiritueux à **Bordeaux**.

L'estime et la confiance dont vous m'avez honoré jusqu'à ce jour me font espérer que vous voudrez bien me les continuer.

Je ne crois pas devoir répondre à la jalouse et calomnieuse circulaire de mon ex-associé M. Pancera.

A. GUILLAUME.

CERCLE DU MUSÉE.

MM. les membres du Cercle sont informés que vendredi 1er mai, à 8 heures du soir, il y aura concert instrumental donné par l'excellent orchestre de Badenweiler.

Société des amis des Arts.

L'exposition s'ouvrira vendredi 1er mai et sera fermée le 31 mai. Les salons seront ouverts pendant la semaine de 10 heures du matin à 5 heures du soir, et le dimanche de 11 heures à 5 heures.

Chemin de fer Franco-Suisse.

CONVERSION DES EMPRUNTS.

VI ^{me} BULLETIN.	
Adhésions précédentes.	25,902
» nouvelles.	543
Total au 28 avril.	24,445
LE COMITÉ DE DIRECTION.	

SOCIÉTÉ DES EAUX DE NEUCHÂTEL

MM. les actionnaires de la Société des Eaux de Neuchâtel sont prévenus que l'intérêt, pour l'exercice de 1867, second semestre, sera payé dès le 29 avril courant, de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures après-midi, au bureau de la Société, rue Pury n° 4, par fr. 750, et contre la remise du 1er coupon. Neuchâtel, le 28 avril 1868.

LE COMITÉ DE DIRECTION.

AVIS

Un jeune homme ayant fait sa première communion appartenant à des parents respectables, trouverait à se placer avantageusement dans un bureau. Le bureau d'avis indiquera.

Cercle Frohsinn.

Samstag den 2. Mai, Concert der Badenweiler Churkapelle, unter Direktion Koch, aus München. — Anfang 8 Uhr.

La Société des Mousquetaires de Bevaix informe les amateurs qu'elle tiendra son tir annuel les dimanche et lundi 10 et 11 mai prochain. Bonne réception aux amateurs. LE COMITÉ.

Une lingère à qui de longues années de pratique ont donné de l'expérience et qui travaille pour plusieurs des meilleures maisons de Neuchâtel, se trouvant dans l'impossibilité d'aller en journée, se recommande aux dames de la ville pour toute espèce d'ouvrage de lingerie. On promet un travail prompt, soigné et des prix raisonnables. S'adr. au bureau d'avis.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public et particulièrement son ancienne clientèle, qu'il a repris le restaurant et pension de la Métairie, au chantier Roulet, faubourg Maladière 18, et se recommande aux personnes qui pourraient avoir besoin de son concours pour tous les travaux extra concernant sa partie. Il fait sur commande des dîners et soupers chez lui et en ville, à la volonté des consommateurs. Ch. ZIMMERMANN.

LE CRÉDIT foncier neuchâtelois continue à émettre en représentation de ses placements hypothécaires, des **Obligations foncières** à une année, portant intérêt à quatre pour cent, prenant cours dès le jour du versement. S'adresser à la Caisse de la Société à Neuchâtel, ou aux agents:

- MM. Edouard Dubois-Ducommun, à Chaux-de-Fonds.
- F.-L. Favarger, au Locle.
- U.-A. Matile et C^e, aux Ponts.
- Henri Dubois, à Fleurier.
- J.-H. Borel, à Couvet.
- Max. Tripet, à Chézard.

SOCIÉTÉ

DES JEUNES COMMERCANTS

Conférence vendredi soir 1er mai, à 8 et demi heures, au gymnase.

De la navigation à vapeur, par M. le prof. Herzog.

Les membres de la Société du Tir de l'Ascension, de Corcelles et Cormondrèche, sont convoqués pour l'assemblée générale ordinaire chez le citoyen F. Dothaux, à Cormondrèche, le samedi 2 mai 1868 à 8 heures du soir. Le Secrétaire, F. Bron.

On demande un commis et un apprenti intelligent; inutile de se présenter sans bonnes recommandations. S'adr. au bureau d'avis, qui indiquera.

107. Pour la Russie, on demande pour surveiller un enfant et lui donner l'instruction primaire, un jeune homme sachant bien le français et muni de bonnes recommandations. S'adr. au faubourg de l'Hôpital 18, au second, chez M. de Satine.

L'exposition universelle de Paris

A NEUCHÂTEL,

représentée par 500 vues stéréoscopiques différentes.

Cette exposition aura lieu tous les jours, de 9 heures du matin à 10 heures du soir, Hôtel des Alpes, au rez-de-chaussée. Prix d'entrée le jeudi 1 franc, et les autres jours 60 centimes.

On vend à ceux qui le désirent et au choix, des vues stéréoscopiques à 18 francs la douzaine.

L'URBAINE.

Compagnie d'assurances contre l'incendie.

Assure à des prix très-réduits toutes propriétés susceptibles d'être détruites ou endommagées par le feu, telles que mobiliers, récoltes, marchandises, fabriques et usines, etc.; répond également des dommages occasionnés par l'incendie, provenant du feu du ciel, et de ceux qui résultent de l'explosion du gaz, lors même que l'explosion n'est pas suivie d'incendie. Par suite d'une récente décision, elle garantit les assurés même contre les dommages causés par la foudre, qu'il y ait ou non incendie.

Le montant des pertes est payé comptant et sans aucune retenue.

Les garanties offertes aux assurés par la Compagnie, se composent de son fonds social et de réserves de diverse nature, représentant une somme de plus de vingt-sept millions de francs.

Taux de prime pour mobiliers et marchandises ordinaires, 60 c. par mille francs de valeur. Agence à Neuchâtel, chez M. Edouard Bovet, commissionnaire.

Changement de domicile.

J. SPRICH, maître cordonnier, a l'honneur de prévenir l'honorable public, qu'il a transféré son atelier de la rue des Halles à la rue des Moulins n° 3. A cette occasion, il se recommande au mieux pour tout ce qui entre dans sa partie, garantissant un prompt et solide travail. Prix les plus justes.

LEÇONS de flûte, clarinette et instruments de cuivre, à prix modérés. S'adr. rue St-Maurice 6, au 4me.

112. Une jeune modiste, parlant les deux langues, désirerait entrer, pour la fin d'avril, comme ouvrière dans un bon magasin de modes. S'adr. Ecluse 18, au 3me étage.

113. On demande un ouvrier horloger de toute moralité, sachant bien tourner au burin fixe; il aurait une place assurée pour longtemps, mais il est inutile de se présenter sans preuves de capacité et de bonne conduite. S'adresser au bureau d'avis.

114. On désire placer un garçon dans un bureau ou dans une maison de commerce de la Suisse française, en échange d'un autre garçon qui aurait l'occasion de fréquenter les écoles de Bâle. Adresser les offres, franco, sous les initiales C. X. 923, à l'office de publicité de MM. Haasenstein et Vogler, à Bâle.

Institut des Billodes.

Chacun connaît la générosité de M. Théod. de Hallwyl, l'auteur de la *Morale Chrétienne* enseignée à la jeunesse. Il vient d'en donner une preuve de plus, en faisant don à l'Institut des Billodes de 250 exemplaires de son ouvrage, que la direction de la maison est autorisée à mettre en vente au prix de fr. 15 les 4 vol. (au lieu de fr. 30). Ce prix, si minime pour un travail de cette importance, met à la portée de toutes les bourses une véritable encyclopédie morale, fruit de 25 années de méditations, où l'auteur offre aux instituteurs ainsi qu'aux pères et aux mères de famille qui s'occupent de l'éducation de leurs enfants, un manuel complet d'enseignement moral et scientifique, à la portée de toutes les intelligences.

« Suivons un instant M. de Hallwyl dans le voyage qu'il fait avec ses élèves à travers quatre volumes de fables (500), recueillies dans nos auteurs français les plus estimés, et voyons comment il s'y prend pour ramener son enseignement à la science la plus utile à l'humanité. »

« L'auteur expose d'abord la fable dans son entier; il en fait avec ses élèves un exercice de lecture, de prononciation, de débit oratoire. Passant de cet exercice à l'étude de chaque proposition, il la reproduit, en dissèque toutes les parties, qu'il analyse au point de vue du langage, de la lexicographie, de la lexicologie et de la syntaxe. Il arrive ensuite au sens propre par l'explication des termes figurés, puis à celle des idées abstraites ou concrètes qu'ils représentent. Cette tâche accomplie, et comme pour reposer ses élèves en ne cessant de les instruire et de les intéresser, s'il se présente un passage relatif à l'histoire, à la mythologie, à la géographie, aux sciences naturelles, etc., il l'explique à son tour avec le plus de concision possible, et arrive enfin à la conclusion, soit à la moralité de la leçon, qu'il développe et qu'il appuie de nombreuses citations tirées des saintes Ecritures, des poètes anciens et modernes, et de ses propres réflexions. »

En recommandant aux personnes qui sympathisent à l'œuvre que nous poursuivons aux Billodes, de profiter de l'occasion que nous leur offrons, nous croyons donc leur rendre service à elles-mêmes, en même temps qu'elles contribueront de leur côté à la prospérité de l'établissement à la tête duquel Dieu nous a placés.

Le Directeur des Billodes fera parvenir franco, pour le prix de fr. 15, un exemplaire de la *Morale Chrétienne*, à toute personne qui en manifesterait le désir. (Affranchir.) Institut des Billodes, le 7 avril 1868.

Au nom du comité:

Le Secrétaire, H. VERDAN, pasteur. Le Président, L. DuBois-DuBois. Bibliothèque universelle et Revue suisse, décembre 1864, page 695.

Etablissement hydrothérapique de Brestenberg.

SUR LES BORDS DU LAC DE HALLWYL.

Fondé et dirigé par le docteur Erisssmann, 25^e année. Méthode Priessnitz, bains du lac, bains chauds, bains de vapeur. — Situation brillante, bateaux, pêche, promenades délicieuses. Ouvert toute l'année. S'adr. au médecin-directeur, Dr A. Erisssmann.

RHEINFELDEN

Hôtel et bains salins du Schützen

Ouverture de la saison: le 1^{er} Mai.

A. Z'GRAGGEN.

BAINS SALINS DU RHIN

TENUS PAR H. DE STRUVE

PRÈS RHEINFELDEN.

Ouverture des bains, le 1^{er} Mai.

Les excellents résultats et l'affluence toujours croissante dont les Bains salins du Rhin ont eu à se réjouir, m'ont engagé à les agrandir considérablement et je me suis efforcé d'y apporter tous les perfectionnements désirables. H. de Struve.

RÉUNION COMMERCIALE

Neuchâtel, mercredi 29 avril 1868.

	Prix fait.	Demandé à	Offert à
Banque Cantonale Neuchâteloise,	560
Comptoir d'Escompte du Val-de-Travers	525
Crédit foncier neuchâtelois	530	520
Franco-Suisse (actions)	20	50
Société de construction	72 ⁵⁰
Hôtel Bellevue	522 ⁵⁰	50
Actions immeuble Chatoney ex-coupon	550
Gaz de Neuchâtel,	6800
Banque du Locle	1250
Fabrique de télégraphes électriques	505
Hôtel de Chaumont	470
Société des Eaux	400
Franco-Suisse, oblig.,	220	225
Locle-Chaux-de-Fonds 4 1/2 %	93
Obligations du Crédit foncier, 4 1/2 %
Etat de Neuchâtel 4 %	485	490
Lots municipaux	12 ⁵⁰	13
Nouvel emprunt municipal, 4 1/2 %	100 1/2

Tit. Rédaction de la Feuille d'avis, Neuchâtel.

M. le Rédacteur!

Je vous prie d'insérer dans votre honorable journal la correspondance suivante:

« Jeudi passé a eu lieu une réunion des maîtres et ouvriers cordonniers. Ces derniers demandèrent une augmentation de prix du tarif existant, prouvant suffisamment qu'avec ce dernier il leur est positivement impossible de pourvoir honorablement à leur existence, surtout avec les prix des pensions ouvrières qui sont de fr. 1²⁰ à 1²⁵ par jour, tandis qu'un ouvrier arrive à peine à fr. 2, tout en travaillant du matin au soir. »

« Leur demande ne fut prise en considération, mais ce qu'il y a de curieux, il fut proposé de baisser les prix du tarif, mais de hausser ceux de la chaussure. »

« Leur démarche n'ayant donc abouti, les ouvriers ont commencé à faire grève, ce qui durera jusqu'à ce qu'une entente, laquelle nous espérons ne tardera pas, aura lieu entre parties, surtout que les ouvriers sont très-disposés et demandent même que les anciens et nouveaux tarifs soient soumis à une expertise. Neuchâtel, 28 avril 1868. »

Le président du Comité: FR. MÖRKER.

Les amis et connaissances de M. Auguste Maret, qui auraient été oubliés dans la citation, sont priés de bien vouloir assister à son ensevelissement, qui aura lieu jeudi 30 avril, à 3 heures après-midi. Domicile mortuaire: Vieux-Châtel 5.

Nouvelles.

Suez, 24 avril. — Après un combat acharné, Magdala a été prise d'assaut le 14 avril.

Théodoros s'est suicidé en se brûlant la cervelle d'un coup de pistolet plutôt que de se rendre; 6000 soldats de Théodoros ont été tués. Les prisonniers anglais sont délégués.

La guerre d'Abyssinie est terminée. Londres, 26 avril. — Les journaux publient des détails sur la campagne d'Abyssinie.

Dans un premier engagement, qui a eu lieu le 10 de ce mois devant Magdala, Théodoros a éprouvé des pertes considérables. Les Anglais ont eu seulement 16 blessés.

Le lendemain, Théodoros renvoya au camp anglais tous les prisonniers, mais refusa de se rendre. Le général Napier lui accorda un délai de vingt-quatre heures. Les troupes de Théodoros étaient démoralisées: quelques chefs s'étaient rendus. D'importantes positions avaient été abandonnées. Plusieurs milliers de combattants avaient mis bas les armes.

Le 13, Magdala fut prise d'assaut. Théodoros se défendit bravement et se fit tuer. Son armée s'est rendue.

NEUCHÂTEL. — La réunion des délégués et d'électeurs libéraux, qui a eu lieu dimanche à Auvernier, était composée d'environ cinq cents citoyens venus des différentes parties du pays. La grande salle de l'hôtel du Lac s'est naturellement trouvée trop petite et il a fallu se transporter en plein air sur la place des Maronniers.

Le projet de manifeste élaboré par les divers comités a été soumis à l'assemblée, puis, après quelques discours, adopté par acclamations.

A l'assemblée officielle a succédé, pour ceux qui ont pu trouver place dans la vaste salle de l'hôtel du Lac, une réunion plus familière, où les discours alternaient avec les chants patriotiques, et dans laquelle le plus grand entrain et la plus franche cordialité n'ont cessé de régner.

Le manifeste libéral, aussi remarquable par l'élevation de ses vues que par la largeur de ses principes, vient d'être publié et affiché.

— Les eaux de l'Areuse, énormément gonflées par les pluies continues, ont emporté lundi après midi les travaux que l'Etat a fait exécuter pour opérer le grand barrage de Brot, et qui avaient coûté, nous dit-on, une centaine de mille francs (?). Les eaux se sont soudainement élevées de quatre pieds à Boudry, où il y a eu une inondation momentanée. (Union libérale.)

— Les électeurs libéraux du chef-lieu sont convoqués en assemblée préparatoire, pour ce soir mercredi 29 courant, à 8 heures, dans la grande salle des Concerts, pour arrêter la liste définitive des candidats au grand-conseil.

— On nous annonce qu'une représentation d'opéra se prépare à notre théâtre pour le jeudi 7 mai. Les principaux artistes de la troupe de Berne, la meilleure que l'on ait eue en Suisse depuis longtemps, doivent jouer plusieurs actes des chefs d'œuvre lyriques. Nous espérons pouvoir en donner les titres dans le prochain numéro.